

Extraction végétales diverses

Mardi 23 et Mercredi 24 Février – Chevagny sur Guye (71)

Objectifs : Identifier et apprendre des outils scientifiques permettant de prévoir la composition des préparations commercialisées ; S'appuyer sur les **principes actifs** et leurs propriétés dans le but de perfectionner ses conseils sur le choix des plantes et leurs usages. Améliorer les **procédés d'extraction** afin d'affiner le choix des préparations galéniques commercialisées selon les attentes de la clientèle. S'approprier des savoirs permettant de maîtriser l'influence de différents paramètres sur la qualité d'une **transformation à base de plantes aromatiques et médicinales**.

Intervenant : Jean-Baptiste GALLE, pharmacien et paysan herboriste

Horaires : 9h-12h30 et 14h-17h30

Thèmes abordés :

- Solvabilité et solvants : notions de chimie de base pour comprendre la polarité
- Paramètres qui peuvent influencer la qualité des plantes
- Notions de chimio taxonomie.
- Présentation des procédés d'extraction les plus courants
- Étude et rappel des principales familles de métabolites secondaires.
- Identifier et classier les actions sur l'organisme des différents principes actifs
- Exemples de procédés et préparations galéniques : traditionnels et innovants
- Mise en pratique avec des exemples concrets

Cette formation est ouverte à l'ensemble des adhérents SIMPLES – 15 places

- Adhésion «soutien» demandée si vous n'êtes pas déjà adhérent SIMPLES (20 €)
- Formation prise en charge par le Fonds de formation VIVEA pour les personnes éligibles.
- Pour les personnes non éligibles VIVEA, participation demandée :
 - Producteurs SIMPLES, 70 € les 2 jours
 - Sympathisants SIMPLES et adhérents « Formations », 150 € les 2 jours

Les demandes seront gérées par ordre chronologique d'arrivée des dossiers complets par voie postale :

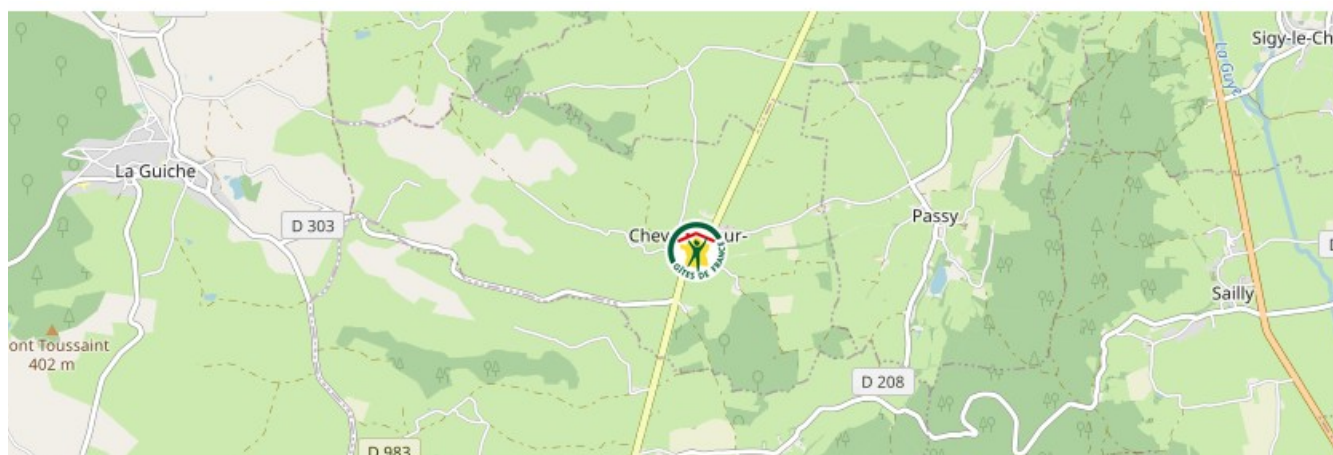
- le bulletin d'inscription rempli
- un chèque de caution de 70 € (non encaissé) pour les éligibles VIVEA
- un chèque pour le paiement de la formation pour les non-éligibles VIVEA
- un chèque pour le paiement de l'hébergement si besoin
- le paiement éventuel d'une adhésion «sympathisant soutien» (20 €)

Éligibles VIVEA – Montant prélevé sur votre crédit formation : 350 € pour les 2 jours

Merci de bien vérifier que vous êtes à jour de vos cotisations MSA pour la prise en charge. Si vous envoyez une attestation, il faut que ce soit une attestation **spécifique « fonds de formation VIVEA »** qui contient une clé de sécurité. À éditer via votre espace MSA en ligne ou bien à demander à votre antenne MSA. Merci !

Lieu de la Formation - Plan d'accès

Adresse : rue du Gîte, 71 220 Chevagny-sur-Guye



Mesures de précaution particulière - COVID19

Les mesures de précautions réglementaires liées à la crise sanitaire du COVID 19 seront respectées sur le lieu de la formation ;

- Un dispositif sera mis en place pour se laver les mains régulièrement
- Merci vous munir d'un masque.

Hébergement et repas

Pour la nuit du 23 Février : au Gîte de Chevagne-sur-Guye, rue du gîte <https://www.gites-de-france.com/fr/bourgogne-franche-comte/saone-et-loire/5006-71g5006>

Type d'hébergement et tarif : dans des chambres de 3 à 4 personnes pour 15€/nuit. Les draps ne sont pas inclus. Merci de joindre votre règlement au bulletin d'inscription ci-dessous.

Pour les repas : Une cuisine équipée est à disposition.

Contact

Pour toute question concernant la logistique liée à la formation :

Giovana Moser, référente formation SIMPLES pour le massif Bourgogne
paniers.migrateurs@riseup.net – 06 31 55 91 80



Bulletin d'inscription

Formation : Extractions végétales Diverses

Mardi 23 et Mercredi 24 – Chevagny-sur-Guye (71)

**A retourner avant le 16 Février 2020 à Léa Rodier, secrétaire administrative
SIMPLES :**

Syndicat SIMPLES - c/o L'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST
secretariat@syndicat-simples.org – 06 41 27 41 52

Les demandes COMPLETES seront gérées par ordre chronologique d'arrivée par voie postale.

Le nombre de places étant limité, une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception du dossier complet.

Adhésion «soutien» – Je ne suis pas adhérent SIMPLES, je paie une cotisation «sympathisant soutien», et j'accompagne mon bulletin d'inscription d'un **chèque de 20 €**

Mme – M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : em@il :

Coût de la formation (chèque à adresser à l'inscription) :

Je suis éligible VIVEA : **prise en charge complète par le fond de formation – Je joins un chèque de caution de 70 € (non encaissé)**

Je suis producteur/postulant SIMPLES et non éligible VIVEA : **70 €**
 Je suis sympathisant SIMPLES et non éligible VIVEA : **150 €** } (5 places maxi)

Hébergement (chèque à adresser à l'inscription) :

Je dormirai sur place la nuit du mardi 23 Février **15 €**

Total

Statut actuel VIVEA	Date de naissance	Pièces à fournir
<input type="checkbox"/> Éligible VIVEA installé depuis plus de 2 ans (à jour de mes cotisations MSA)		aucune
<input type="checkbox"/> Installé(e) depuis moins de 2 ans		Attestation de régularité « Fonds de formation VIVEA » avec code de sécurité
<input type="checkbox"/> En démarche d'installation		Dossier PPP avec pièces originales à fournir

Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible.

Date et signature :